

Ecole de Sécurité Routière de Juvisy  
6, avenue de la Cour de France  
91260 JUVISY-SUR-ORGE

\*Stage Permis à Points

\*Enseignement de la conduite

\* Tests Psychotechniques

TEL : 01.69.44.33.01

E-mail : esrjuvisy@gmail.com



# FORMATION POUR L'OBTENTION DE LA CATÉGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE

<b>PUBLIC VISE</b>	Candidat au permis de conduire de la catégorie A
<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</b>	<p>La formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;</li> <li>- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;</li> <li>- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.</li> </ul>
<b>PRE – REQUIS</b>	Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.
<b>MODALITÉS D'INSCRIPTION</b>	La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.
<b>LIEU DE LA FORMATION</b>	AUTO ECOLE ESR : 6 avenue de la Cour de France, 91260 Juvisy-sur-Orge Piste moto : Ave Irène et Frédéric Joliot-Curie 91130 RIS ORANGIS. (Face à l'ancien hippodrome).
<b>RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE</b>	M. BOUQUIN Mickaël
<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>	M. PEDUSSELLE Geoffrey
<b>PROFIL DES INTERVENANTS</b>	Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et ayant une autorisation d'enseigner en cours de validité.
<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidéoprojecteur + lecteur DVD et box multimédia</li> <li>- Boitier réponse associé à un logiciel de suivi pédagogique</li> <li>- Tablette pour mise en situation comme à l'examen</li> <li>- Tableaux blanc + paper-board</li> <li>- Livre de code / Fiches technique moto / code en ligne</li> <li>- Motocyclettes école</li> </ul>
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES</b>	<p>L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluations des connaissances sous forme de questionnaires</li> <li>- Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie</li> <li>- 4 bilans de compétences.</li> </ul>
<b>SANCTION DE LA FORMATION</b>	Attestation de suivi.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

- La formation est d'une durée de sept heures, quel que soit le nombre d'élèves.

La formation comporte 3 étapes :

- 1 séquence théorique de 2 heures
- 1 séquence pratique hors circulation de 2 heures.
- 1 séquence pratique en circulation de 3 heures. La séquence en circulation comprend, le cas échéant, des phases d'écoute pédagogique.

## CONTENUS DE LA FORMATION

### FORMATION THÉORIQUE

1. Accidentalité
2. Détectabilité
3. Vitesse
4. Conduite et produits psychoactifs

### COMPÉTENCES :

Prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette.  
Identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.

### FORMATION PRATIQUE

#### ***Maniabilité hors circulation :***

1. Changements de direction à droite et à gauche
2. Freinage
3. Inclinaison

### COMPÉTENCES :

Anticiper et Adapter son comportement permettant d'éviter la gestion des situations dangereuses dans les situations suivantes.

#### ***Maniabilité en circulation :***

1. Audit
2. Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils
3. Bilan de la journée, Clôture de la formation

### COMPÉTENCES :

Evaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.